

Le 23/11/2011.

Texte de notre 39^e tribune
pour le VIVRE A ETRECHY n° 34 du mois de décembre 2011.

--O--

DES TAXES, ENCORE DES TAXES !

Elles sont arrivées, la taxe d'habitation en retard suivie de près par la taxe foncière, toutes les deux payables avant le 15 décembre. Joli cadeau de Noël ? Sans qu'Etréchy n'ait modifié ses taux, la facture s'est alourdie avec une augmentation de la valeur locative de 2%. Ce n'est pas rien en ces temps de baisse du pouvoir d'achat !

Autre mauvaise surprise, nous sommes désormais mis à contribution pour le Grand Paris, un petit montant certes mais qui a plus que doublé entre 2010 et 2011. Au-delà du chiffre, c'est le principe même qui interpelle : comment nous demander de participer au financement d'un projet dont nous sommes, dans le Sud Essonne, les grands oubliés notamment pour les infrastructures de transport ?

Faut-il le rappeler, un impôt doit, pour être compris et accepté, être juste, or ce n'est pas le cas ici. Ce n'est pas le cas non plus pour la taxe sur l'électricité, inscrite à l'ordre du jour du Conseil du 21 octobre : un vieil impôt, qui, même revu et corrigé, présente l'inconvénient de peser avant tout sur les ménages modestes contraints au chauffage électrique.

Notre groupe a plaidé, sans succès, pour la disparition de cette taxe (ce qui a été fait dans certaines Communes) ou pour l'atténuer, voire la remplacer si l'on tient à conserver la recette fiscale correspondante. Souhaitons que la majorité municipale prenne le temps d'y réfléchir comme elle s'y est engagée. Souhaitons surtout qu'une véritable réforme de la fiscalité locale vienne remédier à l'injustice et l'incohérence de ces vieux impôts locaux reposant sur des bases obsolètes et redonner de la lisibilité à l'ensemble.

Bonnes et joyeuses fêtes ! Contacts : en Mairie le 10 décembre de 9h à 11h, ou etrechy.ensol@free.fr, ou 06-75-58-65-05. Site : <http://etrechy.ensol.free.fr/>